

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 novembre 2022
Rapporteur :
Monsieur Jean-Paul COZIEN**

N° 9

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 09/11/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/11/2022 (accusé de réception du 09/11/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention pour l'organisation du congrès européen de l'apiculture BEECOME 2022 à
Quimper**

Par la délibération n°23 du conseil communautaire en date du 19 septembre 2019, la collectivité s'est engagée à verser une subvention de 40 000 € pour accompagner l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) et le syndicat apicole départemental l'Abeille Finistérienne à l'organisation au parc des expositions du congrès européen de l'apiculture (BEECOME) du jeudi 22 au dimanche 25 octobre 2020. En raison de la crise sanitaire, l'événement n'a pas pu avoir lieu en 2020, ni en 2021. Il a finalement été reporté en octobre 2022.

La convention signée en 2019 est arrivée à échéance en 2021. Il convient de procéder à la signature d'une nouvelle convention avec les dates actualisées.

Le congrès européen de l'apiculture est un rendez-vous incontournable des organisations apicoles françaises et européennes. Du jeudi 20 au dimanche 23 octobre 2022, plus d'une cinquantaine d'intervenants européens vont assurer des conférences et tables rondes, et partager leurs dernières innovations et travaux de recherche ; une centaine d'exposants de la filière apicole est attendue sur plus de 1 600 m² de surface d'exposition.

Il s'agit également d'une belle opportunité pour le grand public de découvrir cette filière et ses différents métiers. De nombreuses manifestations festives et pédagogiques sont ainsi proposées tout au long du congrès, notamment à destination du jeune public : animations ludiques et expositions, marché aux miels et des produits de la ruche, conférences, etc.

Beecome 2022 aura pour thème « *Sauvegarder les abeilles et l'apiculture : un défi d'avenir !* ». L'ensemble des problématiques liées à la survie de l'abeille et au développement de l'apiculture sera évoqué.

Durant le congrès, entre 6 000 et 8 000 visiteurs sont attendus durant les quatre jours et des excursions et visites touristiques sont organisées sur le territoire.

Le budget global de la manifestation est de 460 000 euros. Le ministère de l'Environnement (30 000 €), le ministère de l'Agriculture (30 000 €), la région (40 000 €), le département (20 000 €) participent au financement de l'opération.

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) et le syndicat apicole départemental l'Abeille Finistérienne ont sollicité auprès de Quimper Bretagne Occidentale une subvention de 40 000 euros afin d'organiser le prochain congrès européen de l'apiculture au parc des expositions.

Par la délibération n°23 du 19 septembre 2019, le conseil communautaire a voté une subvention de 40 000 € à l'organisateur. La convention prévoyait un versement de 50 % à la signature, 30 % après le congrès et 20 % au vu du bilan de l'opération.

Le congrès ayant été reporté en 2022, il convient de prolonger le délai de réalisation par le biais d'une nouvelle convention.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente :

- 1 - à verser une subvention d'un montant de 40 000 euros à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) ;
- 2 - à signer la convention avec l'UNAF.